

**COMMUNIQUÉ  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**La Conférence régionale des élus de l'Estrie accueille avec enthousiasme l'annonce du gouvernement québécois de soutenir le développement de l'industrie du chrysotile dans la région.**

---

**Sherbrooke, le 13 avril 2011** - La Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie accueille favorablement l'annonce du gouvernement provincial de signifier avec vigueur son appui au développement de l'industrie du chrysotile, par le biais d'un accord de principe au projet de relance de mine Jeffrey inc.

« En décembre dernier, c'était une première pour les élus de l'Estrie de se positionner collectivement sur cette industrie et c'est à l'unanimité que nos membres ont donné leur aval au maintien de celle-ci, pleinement convaincus que l'avancement technologique des dernières décennies, le raffinement des lois et règlements en santé et sécurité, ainsi que l'engagement formel des promoteurs, fournissaient des garanties suffisantes en matière de sécurité opérationnelle et d'intégrité commerciale. De plus, l'avis que nous avons rendu était assorti d'une plate-forme de recommandations s'adressant aux autorités concernées, tant sur le plan local, régional, national et même international. Avec l'annonce d'aujourd'hui, le gouvernement provincial reconnaît ainsi le travail rigoureux des élus pour émettre un avis éclairé sur le développement de cette industrie en Estrie » a déclaré le président de la CRÉ, M. Maurice Bernier.

Cette étape est significative pour la région, en plus d'appuyer le projet de relance, le gouvernement provincial fait preuve d'innovation en proposant également la création d'un fonds de 7,5 M\$ pour la diversification économique de la MRC des Sources.

De plus, l'annonce du ministre Clément Gignac du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) s'appuie sur de nombreuses recommandations émises par la CRÉ de l'Estrie. En effet, dans son avis, elle recommandait notamment au gouvernement du Québec de s'engager à :

- réaliser un audit environnemental annuel chez les clients cibles acheteurs du chrysotile provenant du Québec;
- créer un fonds dédié à la recherche et au développement de nouveaux produits sécuritaires à base de chrysotile, géré par les instances appropriées dans la région;
- participer significativement au financement de ce fonds.

« Nous accueillons favorablement ces propositions pour le développement de la ville d'Asbestos, la MRC des Sources et pour la région. Il est toutefois trop tôt pour se prononcer sur les modalités qui seront mises en place. Les membres du conseil d'administration de la CRÉ de l'Estrie et moi-même prendrons le temps de bien analyser les tenants de celles-ci » de conclure M. Maurice Bernier.

Rappelons qu'à la suite de la demande du MDEIE, les membres du conseil d'administration de la CRÉ de l'Estrie avaient accepté de rendre un avis sur le maintien de l'industrie du chrysotile en Estrie. Ce mandat a donné lieu, depuis octobre dernier, à des audiences et séances de travail multiples, au cours desquelles la CRÉ de l'Estrie et la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT) ont pu entendre et prendre connaissance d'informations fournies par les autorités de la Santé publique, ainsi que par les experts des ministères des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) et du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP). La CRÉ de l'Estrie a rendu son avis en décembre dernier.

Il est possible de consulter l'avis sur le site web de la CRÉ de l'Estrie au [www.creestrie.qc.ca](http://www.creestrie.qc.ca), sous l'onglet « Documentation ».

#### **À propos de la CRÉ de l'Estrie**

La CRÉ de l'Estrie agit à titre d'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de planification et de développement régional. C'est dans le respect des valeurs de la région de l'Estrie et en concertation avec ses partenaires que la CRÉ voit à promouvoir et à stimuler le développement économique, social, culturel et communautaire de la région et s'engage à offrir un encadrement propice à l'établissement des personnes, de leurs milieux et de leurs collectivités.

- 30 -

Source : Marie-Hélène Wolfe – Directrice générale  
Conférence régionale des élus de l'Estrie  
819 563-1911

Information : Judith Lavallée – Chargée de communications  
Conférence régionale des élus de l'Estrie  
819 563-1911, poste 229  
819 578-5459 (cellulaire)  
jl@creestrie.qc.ca